



PRÉFET DE LA
MARTINIQUE



Proposer une stratégie d'aménagement des centres-bourgs Phase 1

Mars 2019

ADDAM
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT
DE MARTINIQUE

Sommaire

Introduction	3
Méthodologie	4
Des entretiens avec des personnes-ressources pour préciser le sujet	4
Un questionnaire en ligne pour recueillir un maximum d'avis	4
Un atelier participatif pour dégager des éléments d'analyse qualitative	5
Comment se construit l'attractivité d'un bourg ?	6
La fréquentation, élément nécessaire mais non suffisant	6
Attirer la fréquentation	6
Animer les bourgs	8
Une typologie	10
Les bourgs « invisibles »	10
Les bourgs intermédiaires	11
Les bourgs intenses	12
Les bourgs évités	15
Les bourgs attractifs	19
Quel avenir pour des bourgs désirables ?	24
Certaines attentes valables pour l'ensemble des bourgs	24
Les priorités d'avenir pour des bourgs plus désirables	24
Quel développement pour les bourgs « non intenses » ?	25
Champs d'améliorations transversaux	26
Champs d'amélioration spécifiques	27
Des thématiques à approfondir	28
Annexe 1 : synthèse des enquêtes	30
Annexe 2 : facteurs d'attractivité	36
Annexe 3 : facteurs d'évitement	37
Annexe 4 : grille d'indicateurs et renseignement	38
Annexe 5 : supports de l'atelier	41
Annexe 6 : questionnaire en ligne	43
Annexe 7 : cahier des charges	45

Introduction

En raison de l'intensité des équipements, commerces et services qu'ils proposent, les centres-bourgs apparaissent comme les nœuds désignés d'une armature urbaine structurée autour d'un réseau de petits pôles multifonctionnels, compatible avec une diminution des trajets pendulaires et de l'évasion commerciale.

De plus, les nombreuses potentialités de densification relevées dans le tissu bâti des centres-bourgs (dents creuses, bâtiments vacants et/ou dégradés) permettent d'y envisager l'implantation d'équipements et de logements nécessaires aux besoins des générations futures sans impacter les espaces naturels, forestiers ou agricoles.

La revitalisation des centres-bourgs apparaît donc comme une solution aux enjeux de réduction des déplacements et de l'étalement urbain. Les acteurs institutionnels, à l'échelle nationale et locale l'ont d'ailleurs identifiée comme une priorité d'intervention, à travers par exemple, les schémas de cohérence territoriale, les plans locaux d'urbanisme ou les aides financières de l'État et/ou de l'Europe. Si ces avantages sont « techniquement » indéniables dans le cadre d'un aménagement durable du territoire, ils ne constituent pas pour autant des arguments audibles d'attractivité pour la population.

En effet, les choix d'implantation résidentielle, professionnelle ou économique s'effectuent sur d'autres critères.

Pour preuve le désinvestissement par les habitants, les commerçants et même les services, au profit des territoires périphériques (quartiers et zones commerciales), au point que semblent parfois se recomposer des centralités aux marges des centres-bourgs.

Au-delà des difficultés à mobiliser le foncier ou à construire, les acteurs publics doivent s'intéresser à ce qui dans les centres-bourgs attire ou repousse les habitants, les commerçants, les actifs, les touristes à venir habiter, s'installer, travailler ou encore se divertir. Ils doivent également chercher à comprendre au vu de l'évolution des modes de vie, les conditions pour que les centres-bourgs répondent aux attentes des martiniquais.

Cette étude constitue la première étape de la définition d'une stratégie générale de développement des centres-bourgs. Cette stratégie n'aura pas un caractère directement opérationnel mais permettra de nourrir les réflexions sur les schémas ou plans stratégiques (PADDMA, SCOT, PLU, etc) et les aménagements plus opérationnels.

Méthodologie

Des entretiens avec des personnes-ressources pour préciser le sujet

La première phase de l'étude a été de préciser la notion d'attractivité des centres-bourgs. Le premier constat est qu'à l'image des usages des bourgs, leur attractivité est plurielle. En fonction des centres d'intérêt et des raisons pour lesquelles chacun fréquente les bourgs, ce qui y est recherché est très varié. Les critères d'attractivité seront différents si l'on considère le bourg pour y habiter, pour y consommer, pour y implanter son activité professionnelle, pour y flâner, etc.

Ces critères peuvent même être contradictoires, à l'image de la tension habituelle entre le calme revendiqué par les résidents d'un bourg et l'animation recherchée par les commerçants.

Afin de mieux appréhender les différentes réalités que proposent les bourgs, cette étude a commencé par la réalisation d'**entretiens semi-directifs avec des partenaires institutionnels** aux pratiques professionnelles variées et intervenant sur les bourgs: bailleurs sociaux, chambre de commerce et d'industrie, centre de ressources politique de la ville, ordre des architectes, acteurs économiques, service économique des communautés d'agglomérations, etc.

Il s'agissait par exemple de comprendre les critères d'analyse d'un bailleur social avant le lancement d'une opération de construction neuve dans un bourg ou les paramètres déterminant le choix d'implantation d'un commerce.

Cette première étape a permis de dégager le panel d'activités et de raisons de fréquenter les bourgs.

Un questionnaire en ligne pour recueillir un maximum d'avis

Sur cette base, un **questionnaire en ligne** a été réalisé et adressé à l'ensemble de nos partenaires.

Cela a permis de démultiplier la démarche sans un investissement démesuré.

À travers cette consultation large, il s'agissait:

- de dégager les bourgs considérés comme attractifs ou au contraire évités
- d'identifier les motifs de fréquentation des centres-bourgs
- d'appréhender les forces et faiblesses
- d'effectuer un zoom sur les «petits» bourgs, lesquels avaient été peu abordés lors des entretiens semi-directifs.

Cette enquête en ligne a permis de récolter une cinquantaine de réponses.



Désirer nos bourgs



La revitalisation des bourgs apparaît comme une réponse naturelle aux enjeux de réduction des déplacements et de l'étalement urbain.

Cependant après plusieurs décennies d'initiatives de réinvestissement des bourgs martiniquais, conjointement des actions sur l'habitat, l'activité économique, l'aménagement des espaces publics, l'animation urbaine... les résultats n'apparaissent pas à la hauteur des attentes ni des sommes et des énergies engagées.

D'aucuns questionnent la capacité des bourgs à s'adapter aux modes de vie actuels, à répondre aux attentes d'une population qui évolue.

Forts de ces constats, les services de l'État ont lancé une étude afin de caractériser l'attractivité des bourgs et centres-villes martiniquais et ont confié sa mise en œuvre à l'ADDUAM.

Ce questionnaire constitue une étape de cette étude. En le renseignant, vous nous permettrez de mieux appréhender les différents usages et attentes des bourgs et centres-villes martiniquais.

Nous vous remercions de vos contributions.

Renseignements

Vous représentez / appartenez Collectivité Institution publique Acteur économique Association Autre : préciser

Autre

Secteur d'activité

Choix secteur

- Immobilier ou habitat
Commerce ou restauration
Juridique ou foncier
Culture ou tourisme
Environnement
Santé ou services à la personne
Action sociale ou politique
Action sociale ou politique



Extrait du questionnaire en ligne

Un atelier participatif pour dégager des éléments d'analyse qualitative

Afin d'enrichir les données du questionnaire et d'obtenir des éléments d'analyse sur l'ensemble des centres-bourgs, un atelier de travail a été organisé.

Le premier temps a été l'organisation d'un grand tour de table au cours duquel chaque participant devait caractériser le bourg de son choix à travers deux mots, expressions ou images.

À travers les différentes notions apparues lors de cette première prise de parole «spontanée», un ensemble de thèmes d'attractivité, nécessairement fut dégagé: animation, commerces / services / équipements, qualité du cadre urbain, identité, ...

Ensuite, un travail quantitatif de notation des bourgs sur des thèmes (qualité de l'espace public, animation, ...) a été effectué par chaque participant (cf Annexe 2).

Enfin, les bourgs de chaque bassin de vie de l'île ont été répartis au sein de groupes de travail. Chacun de ces groupes a renseigné une fiche de renseignement sur tous les bourgs du bassin de vie concerné. Il s'agissait de dégager pour chaque bourg, ses forces et faiblesses et les enjeux prioritaires (cf Annexe 2).

C'est à partir de tout ce matériel, entretiens, sondages et enquêtes que l'analyse, les indicateurs et la typologie présentés dans ce document ont été conçus.

La taille et la représentativité de l'échantillon de personnes que nous avons rencontrées ou fait contribuer ne permet en aucun cas d'avoir des résultats statistiquement représentatifs de la société martiniquaise. Ce n'est pas la commande de cette étude.

Afin d'objectiver les résultats des enquêtes, l'analyse et en particulier la typologie proposée reprend aussi des données de l'INSEE, de l'observatoire de l'habitat, du schéma départemental d'urbanisme commercial, etc.



Décrire chaque bourg en deux mots



Identifier des thèmes d'attractivité



Par petits groupes ...



... qualifier tous les bourgs de Martinique

Comment se construit l'attractivité d'un bourg ?

La fréquentation, élément nécessaire mais non suffisant

Les enquêtes attestent d'un attachement fort pour les bourgs, avec comme première qualité remontée, leur capacité à être des espaces de sociabilité. Fortuites ou non, le bourg est le lieu où l'on sait que **l'on fera des rencontres**. Les évènements récurrents qui y sont tenus ou encore les traditions qui y sont liées (le marché chaque week-end, le cimetière à la Toussaint) sont des exemples d'occasions de rencontres attendues ou inattendues. Cet aspect a particulièrement émergé lors de l'atelier.

Ce constat incite à définir la notion d'attractivité des bourgs comme la **capacité à proposer les conditions de rencontre, de sociabilité et de lien**. Avec cette définition, la fréquentation, si elle en est un élément essentiel, ne permet pas de complètement caractériser l'attractivité.

Le rapport à la présence d'administrations permet d'illustrer cette nuance.

Alors que cette présence est le premier motif de fréquentation des bourgs et que parmi les 10 bourgs identifiés comme les plus attractifs, 7 ont été renseignés comme ayant des fonctions administratives importantes (cf Annexe 3), la présence d'administration est faiblement remontée comme critère d'attractivité. Dans ce cas, la fréquentation perçue comme «contrainte» est donc éloignée d'une attractivité.

Au regard du retour de nos enquêtes, c'est la **« fréquentation animée »** qui permettrait de réunir les conditions propices à la rencontre et donc à l'attractivité.

En effet, l'animation a été l'aspect jugé le plus attractif pour les bourgs (cf Annexe 1 Tableau 1) et ce quelle que soit la fonction prépondérante qu'ils assurent (administration, tourisme, loisirs...).

Avec la sélection du seul critère « Animation urbaine, affluence et rencontres », 13 des 15 bourgs les plus attractifs sont immédiatement identifiés (cf Annexe 3).

Avec le critère « Manque d'animation », ce sont 9 des 10 bourgs les plus évités qui sont

identifiés (cf Annexe 4). Ainsi, les bourgs où il y a peu d'animation, peu d'affluence et peu d'occasions de se rencontrer sont automatiquement considérés comme peu attractifs.

Le bourg de Saint-Joseph, par exemple, a été plusieurs fois mentionné par les participants pour son désinvestissement et sa désertion, mais aussi pour le manque de lieux susceptibles d'accueillir des interactions sociales, et même le manque d'un lieu structurant ou emblématique (par son architecture, ou tout simplement un espace public agréable), propice à susciter un attachement au bourg. Ces ressentis ont conduit à qualifier ce bourg de « froid » au cours des échanges de l'atelier.

Cette animation peut être perçue à 2 niveaux :

- **l'animation ponctuelle** liée à une affluence lors d'événements spécifiques ;
- **l'animation continue** liée à la fréquentation régulière des visiteurs, qui par leur présence et leur jouissance des lieux, donnent vie aux espaces publics.

Il faut donc analyser quels sont les facteurs qui génèrent l'animation des bourgs, et les réponses aux enquêtes ont montré qu'il s'agit toujours d'une **articulation de plusieurs fonctions** : administrative, de services, commerciale, de restauration, de loisirs, etc.

Sur la base de ce constat, nous avons donc choisi d'analyser les bourgs en décomposant les facteurs de fréquentation et d'attractivité.

Attirer la fréquentation

Par la présence d'administrations

L'enquête montre que les motifs principaux de fréquentation des bourgs sont :

- La possibilité d'y réaliser certaines **démarches administratives qui ne peuvent être effectuées ailleurs** (poste, mairie, ...);
 - La tenue d'**activités culturelles et / ou de loisirs**;
 - La présence de **lieux de consommation**;
- La question de la présence d'administration a déjà été évoquée plus tôt.

Par des espaces de loisirs et des évènements culturels

La deuxième raison de fréquentation avancée est la tenue d'activités culturelles et de loisirs.

« Je reviens en ville non par nostalgie de mes images d'enfance, mais à condition de pouvoir faire ce que j'ai à faire sans prendre mon véhicule : aller voir une pièce de théâtre, une exposition, une conférence »



Marché utilisé comme espace de loisirs (Vauclin)

Par une offre variée de services et de commerces

La troisième raison est la possibilité d'y consommer. Dans l'analyse des enquêtes, ce constat est corroboré par la négative, le critère de « Faible qualité des commerces et services » étant systématiquement renseigné pour les 10 bourgs les plus « évités » (cf Annexe 4). Il s'agit aussi du facteur d'évitement le plus souvent cité pour caractériser les bourgs martiniquais, confirmant l'importance du sujet de la vitalité commerciale au niveau régional. La présence de commerces et de services, en particulier de restauration, leur variété et leur qualité, sont les facteurs qui distinguent les bourgs dynamiques des autres dans les perceptions des usagers. Les services de restauration suscitent un grand intérêt dans toutes les configurations de bourgs, qu'ils soient articulés à une offre de services administratifs ou à une offre de loisirs. Les restaurateurs semblent jouer un rôle prépondérant dans l'animation continue des lieux, et la multiplicité des formules est bienvenue (restauration classique, restauration rapide, snacking, bar, lounge, etc.).

En effet, sans une variété dans les choix offerts et sans qualité du choix et de l'accueil dans les commerces, la pérennité des activités et de l'attractivité des lieux est une gageure. Lorsque que les choix sont limités et jugés sans intérêt parmi les commerces et les services disponibles au bourg, le report de la consommation s'oriente sur les centres commerciaux, les zones d'activités commerciales et le e-commerce.

Il y a une attente très forte pour une offre commerciale et de services de meilleure qualité.

Cette attente démontre que, contrairement à la réalisation de formalités administratives, perçue comme imposée, l'acte de consommation en centre-bourg est pleinement vécu comme choisi par les enquêtés.



Diversité commerciale (La Trinité)

Des fonctions en synergie

Il ne faut cependant pas opposer ces deux raisons de fréquentation mais plutôt les **percevoir comme complémentaires**.

L'articulation de ces services administratifs avec une offre commerciale, des services de restauration ou encore un marché comme facteur d'attractivité et d'animation du bourg, est attestée par le fait que le critère « Emploi, commerces et services » est systématiquement associé à celui de « Administration » (cf Annexe 3).

De plus, les enquêtés ont rappelé la prépondérance de la capitale Fort-de-France, de l'agglomération de la CACEM et des sous-préfectures (Saint-Pierre, Trinité, Marin), pour l'implantation d'activités professionnelles.

La fonction administrative des bourgs crée naturellement « l'écosystème » adéquat

Comment se construit l'attractivité d'un bourg ?

pour le développement de toute activité professionnelle. Même dans les bassins d'emplois plus dilués, la présence de services administratifs reste le premier facteur qui amène les usagers au cœur des bourgs (Ex. Trois-Îlets, Rivière-Salée, Lorrain).

La présence au bourg de services représentant la puissance publique est donc déterminante pour sa fréquentation durant la semaine, et on peut ainsi considérer que le **déport des services publics et administratifs en dehors des bourgs participe considérablement de leur déprise.**

Ce constat, rappelle que l'atout des bourgs et des centres-villes réside dans l'articulation des fonctions qu'ils hébergent. Une offre commerciale ne saurait suffire, ne serait-ce que parce que les zones d'activités commerciales périphériques permettent d'y répondre plus efficacement, en particulier sur les questions d'accessibilité et de stationnement.

Une accessibilité qui décourage

Ces questions liées à la mobilité constituent une préoccupation importante quand il s'agit de fréquenter le bourg. Ainsi la desserte et automobile et le stationnement sont fréquemment revenus comme critère d'attractivité (cf Annexe 1 Tableau 2). Cette importance est attestée de manière encore plus prégnante par le fait que la « Desserte en transports en commun » et « La facilité d'accès automobile et de stationnement » sont parmi les priorités d'avenir les plus souvent remontées (cf Annexe 1 Tableau 5). Lors des enquêtes et ateliers, la difficulté de circulation ainsi que l'insuffisance de l'offre de stationnement ont souvent été avancés comme des facteurs **dépréciant les bourgs par rapport aux zones d'activités et commerciales**, mieux desservies par les axes routiers et offrant du stationnement gratuit et sécurisé.

« Un autre écueil est la voiture qui ne fait pas partie de notre urbanité telle qu'on en a héritée.

Il faut donc penser à des façons collectives de gérer la voiture aux périphéries des villes ou on ne s'en sortira pas. La stratégie globale de gestion de la voiture n'est pas non plus pensée réglementairement »

Un grand absent : le logement

Tout au long de l'étude, la question du logement a été peu présente dans les échanges avec les enquêtés. L'habitat occupe l'avant-dernière position dans les raisons de fréquenter un bourg, et apparaît pas comme un critère d'attractivité faible (Annexe 1 Tableaux 3 et 4). Le logement apparaît aussi très peu dans les « Priorités d'avenir » (Annexe 1 Tableau 5), comme s'il était improbable de revenir habiter en ville. Ce constat rappelle les nombreux échanges sur l'**incompatibilité entre modes de vie actuels et centres-bourgs** (bruit, chaleur, promiscuité, rapport à la nature, ...). En revanche, pour les petits bourgs, proposer des logements confortables constitue une des trois priorités (Annexe 1 Tableau 6). Dans ces espaces moins denses, plus proches de la nature, à l'intensité et donc aux nuisances moindres, il redevient possible et même désirable d'envisager d'y vivre.

« Il y a l'envie de ville idéalisée et la réalité de la ville : vouloir vivre en ville mais sans sa pollution et ses nuisances : proximité des maisons, ... »
« Habiter au bourg ne fait pas rêver aujourd'hui, les logements qui y sont développés sont sociaux ou très sociaux, sans traitement de la délinquance, des espaces publics, des équipements »

Animer les bourgs

La qualité du cadre de vie : espaces publics, entretien, propreté

À travers toutes les méthodes de recueil des contributions (entretiens, questionnaire, atelier), un critère applicable à la totalité des bourgs martiniquais a été mis en évidence pour expliquer leur attractivité ou leur évitement : la qualité du cadre de vie offerte par les aménagements urbains de l'espace public.

Parmi les bourgs jugés les plus attractifs (cf Annexe 3), la qualité des espaces publics est l'élément fondamental pour la qualité de l'expérience de consommation ou pour la simple fréquentation du bourg pour la détente. Les espaces publics et les équipements structurants sont un critère déterminant dans l'attractivité des bourgs, quelles que soient les fonctions urbaines que l'on y retrouve.

Comme **catalyseurs de l'animation urbaine**, ils semblent être l'axe à prioriser dans l'action publique de revitalisation des coeurs de ville, d'abord pour y faire revenir des promeneurs, puis des commerces, des services et enfin de l'habitat. À l'inverse, lorsque les équipements structurants ne sont pas articulés à des espaces publics de qualité, accueillants et « marchables » (qualité et accessibilité des trottoirs et autres espaces de circulations piétonnes), leur effet d'attractivité ne s'exerce pas pleinement.

La « marchabilité », l'entretien et la propreté (y compris l'entretien du bâti) des espaces doivent être inclus dans l'offre d'espaces publics accueillants. Les éléments naturels dans les rues (végétation, eau...), qui augmentent **le confort de marche et l'esthétique**, ressortent parmi les principaux critères d'attractivité quand ils sont présents, et de délaissement quand ils sont absents des bourgs.

Un espace public de qualité est aussi un espace qui permet de se repérer facilement et de se déplacer avec fluidité dans les bourgs. Le **manque de lisibilité et d'organisation est un critère d'évitement récurrent** des enquêtes (cf Annexe 4) alors même que des solutions peu dispendieuses et simples à mettre en œuvre existent (signalétique, code couleur, ...).

Enfin, le critère du délabrement du bâti et du paysage apparaît comme un élément extrêmement déqualifiant pour le bourg. Il est systématiquement relevé pour les bourgs les plus évités de l'enquête (cf Annexe 4).

« Le problème c'est la déprise : il semble que l'on ne soit pas conscients ici que le soin qu'on apporte aux choses matérielles est le support de la vie immatérielle. Il y a une sorte de négligence »

La valorisation économique du socle naturel et des ressources locales: le bourg, vitrine de son territoire environnant

La concentration de services administratifs ne concerne pas la majorité des bourgs, ni la proposition d'une offre commerciale différenciée et de qualité. Pour autant, certains bourgs sont perçus comme très attractifs, particulièrement pour l'animation et les temps de loisirs qu'ils

proposent, en s'appuyant principalement sur leur socle naturel et sa valorisation économique. Deux types de stratégies ont pu être identifiés à travers les contributions des enquêtés :

- la mise en scène d'un paysage naturel remarquable, vivant, et son articulation avec des espaces publics qualitatifs et/ou des services de restauration (Anses d'Arlet, Diamant, Sainte-Marie) ;
- le rapport à la mer ou aux ressources locales de la commune, et leur valorisation à travers un marché, l'aménagement d'espaces de promenade ou des services de restauration directement articulés à des activités telles que la pêche ou la plaisance (Sainte-Luce, Marin, Carbet, Case-Pilote) ;

Ces stratégies rencontrent un grand succès et dynamisent des bourgs pourtant éloignés des bassins de peuplement majeurs. En misant sur la proposition d'une expérience de détente et de loisirs, ces bourgs offrent le spectacle des activités artisanales emblématiques de la commune, et de lieux vivants qui tirent leur identité de ces activités (pêche, tirage de la senne...). L'authenticité qui s'en ressent est une importante source d'attractivité.

Indicateurs d'attractivité proposés

Propreté :

- Taille de l'équipe d'entretien
- Investissement de la commune dans le traitement des VHU
- Investissement de la commune sur la propreté

*Qualité des espaces publics, marche, nature ne
ville et accessibilité :*

- Présence du végétal
- Présence d'un espace public d'envergure
- Offre de stationnement

Une typologie

Les travaux réalisés, les entretiens, les questionnaires, l'atelier de concertation et les discussions avec les partenaires ont permis de dégager une typologie quantitative construite à partir du nombre de facteurs d'attractivité et d'évitement affectés à chaque bourg (cf Annexes 3 et 4):

- Les bourgs invisibles, pour lesquels les retours ont été très faibles qu'ils soient laudatifs ou péjoratifs.
- Les bourgs intermédiaires, souvent cités autant pour des critères d'attractivité que d'évitement
- Les bourgs évités, avec un nombre de critères d'évitement bien plus important que ceux d'attractivité.
- Les bourgs intenses, avec un nombre important de critères d'évitement et d'attractivité.
- Les bourgs attractifs, avec un nombre de critères d'attractivité bien plus important que ceux d'évitement.

Les bourgs « invisibles »

Ce sont les bourgs qui ont été très peu abordés lors des entretiens ou de l'atelier et qui n'apparaissent pas dans les retours des questionnaires : *Ajoupa-Bouillon, Le Gros-Morne, Le Marigot, Le Morne Rouge, Le Morne Vert, Le Prêcheur.*

Ces bourgs sont essentiellement localisés dans le Nord, en dehors de la sphère d'influence de la conurbation foayaise.

À l'exception du Prêcheur qui est situé en fin de route, ce ne sont pas des bourgs rendus invisibles par une rocade ou une déviation qui les laisserait à l'écart des axes de circulation. Les bourgs du Morne-Rouge, du Marigot et d'Ajoupa Bouillon sont pleinement traversés par l'axe de circulation structurant de la commune. Au travers des réponses au questionnaire et des réactions lors de l'atelier, il apparaît que cette traversée, qui pourrait être un atout, n'est pas exploitée. Des entrées de ville non marquées, une absence de signalétique, le peu de mise en valeur des bâtiments bordant la route, cantonnent cette dernière dans son rôle traversant et n'incite pas à l'arrêt.

Si de véritables atouts sont identifiés dans les bourgs (commerce de proximité, cadre de vie, ...), ils ne semblent pas suffisants pour en faire des pôles d'attraction au-delà de leur environnement immédiat peu peuplé.

Seuls le Gros-Morne et Morne-Rouge sont identifiés dans le SDUC comme des pôles commerciaux d'hyper-proximité, les autres bourgs apparaissant comme peu équipés. Leur fréquentation reste donc peu importante. Symétriquement, même si des faiblesses sont apparues lors des enquêtes (manque d'organisation des bourgs ou dégradation du bâti), aucune n'est suffisamment forte pour caractériser le bourg. Cette situation les rend donc invisibles.

Pour ces communes au poids démographique peu important et souvent voisines d'une centralité (Saint-Pierre pour le Nord-Caraïbe, Le Lorrain pour le Nord-Atlantique), la stratégie d'attractivité ne semble pas devoir s'axer sur une offre commerciale plus large que de l'hyper-proximité. À l'image des Anses d'Arlet, dont nous aborderons le cas plus

loin, une spécialisation sur la qualité de vie et les richesses naturelles et culturelles de ces communes semble plus prometteuse. En effet, le cadre de vie, le patrimoine, le tourisme religieux sont revenus parmi les « Coups de cœur » cités lors de l'atelier pour ces communes. Complémentairement, les axes de développement remontés portent beaucoup plus sur des aspects d'environnement urbain (restructuration du bourg, réhabilitation du bâti) et les liaisons avec le reste du territoire que sur le développement d'une intensité commerciale. Le Gros-Morne diffère des 6 autres bourgs par une population beaucoup plus importante et une position géographique plus intégrée au réseau routier martiniquais. Il apparaît alors surprenant que ce bourg ait été si peu mentionné lors de nos entretiens. Ce constat d'un bourg invisible, qui n'interpelle ni ne marque, est renforcé par le constat de la difficulté des participants de l'atelier à renseigner les mentions « Coup de cœur » et « Problème particulier » ainsi que par le fait que le seul facteur d'évitement mentionné soit le manque de lisibilité et d'organisation.

Indicateurs d'attractivité proposés

Desserte en TC :

- Fréquence de la desserte
- Proximité de la desserte

Les bourgs intermédiaires

Ce sont les bourgs qui comptabilisent un nombre peu important d'occurrences mais reparties de manière équilibrée entre les critères d'évitement et d'attractivité: Case-Pilote, Fond-Saint-Denis, Grand'Rivière, Le Carbet, Le Diamant, Le Vauclin, Rivièra-Pilote, Rivièra-Salée, Sainte-Anne, Saint-Esprit.

Ces bourgs présentent le point commun d'être à l'écart de l'aire d'affluence immédiate de la conurbation foyalaise. Pour autant, cette catégorie regroupe des bourgs au visage très différents. Afin d'essayer de tirer quelques conclusions, nous avons décomposé cette catégorie en trois sous-groupes.

De petits bourgs excentrés

Les bourgs de Fonds-Saint-Denis et Grand'Rivière ressemblent aux bourgs invisibles. Ils partagent un poids démographique très modeste (moins de 1000 habitants) et une situation géographique très à l'écart de axes principaux voire secondaires de l'île.

Ainsi le bourg de Grand'Rivière est reconnu pour son animation tant générale que le week-end. Sa forte identité autour de la pêche son ambiance particulière, la proximité de sites touristiques et l'implantation de plusieurs restaurants avec une grande renommée démarque Grand'Rivière des bourgs invisibles auxquels elle ressemble (population, situation). Au contraire, le bourg de Fond-Saint-Denis, pourtant inscrit dans un cadre paysager apprécié, n'a pas réussi à valoriser ses atouts et concentre un certain nombre de facteurs d'évitement: manque de diversité commerciale, isolé des axes. Il serait intéressant de comprendre pourquoi ces facteurs d'évitement, qui pourraient être aussi attribués à Grand'Rivière et à la plupart des bourgs invisibles, ressortent spécifiquement dans le cas de Fonds-Sainte-Denis.

Des bourgs tournés vers la mer

Les bourgs de Case-Pilote, du Carbet, du Diamant et de Saint-Anne, sont des bourgs de taille intermédiaire. À l'exception du Diamant, un peu plus excentré, ce sont des communes proches d'une polarité forte : Fort-de-France,

Une typologie

Saint-Pierre et Marin. Leur attractivité ne peut donc se construire qu'en complémentarité avec ce pôle qui assure déjà et de manière complète les fonctions administratives et politiques. Ainsi, ces quatre bourgs ont développé un lien appuyé avec la mer, avec l'existence d'une plage urbaine autour de laquelle se sont implantés des restaurants.

Des bourgs des Mornes du Sud

Les bourgs du Vauclin, de Rivière-Pilote, de Rivière-Salée et de Saint-Esprit possèdent des tailles comparables et appartiennent à des communes limitrophes.

À l'exception de celui de Rivière-Salée, ce sont des bourgs à l'écart des axes principaux de circulation.

L'animation et la qualité de l'espace publics de ces bourgs sont reconnus mais apparaissent concurrencés par un manque de diversité des services et commerces. Ce sont des bourgs dynamiques à l'échelle de leur commune d'appartenance mais qui n'ont pas les attraits suffisants pour attirer au-delà.

Rivière-Pilote, un bourg atypique

Cette affirmation est à moduler pour Rivière-Pilote. Lors de l'atelier, cette commune s'est démarquée par son histoire, la force de son identité et les événements qui s'y organisent et qui ont un retentissement sur l'ensemble de la Martinique (foire agricole, nuit culturelle, marché, ...).

Pour chacun de ces 4 bourgs, au manque de diversité commerciale, s'ajoutent d'autres facteurs, plus spécifiques, dégradation du bâti pour Saint-Esprit, concurrence avec les zones commerciales périphériques pour Le Vauclin ou encore inconfort piéton pour Rivière-Salée.

Les bourgs intenses

Ces sont les bourgs qui ont été mentionnés fréquemment et qui comptabilisent un grand nombre d'occurrences tant sur les critères d'évitement que d'attractivité : **Fort-de-France, Le Lorrain, Le Marin, St-Pierre**.

Des bourgs centres

Les bourgs de cette catégorie ont en commun d'assurer les **fonctions de centralités** dans leur bassin de vie respectif. C'est évident pour Fort-de-France à l'échelle de la Martinique, c'est aussi le cas pour le Marin et Saint-Pierre qui assurent le rôle de sous-préfecture et du Lorrain qui représente, en tant que ville principale de développement (au sens du SCoT de CAP Nord), la capitale de la micro-région Nord-Atlantique (au sens du SAR).

Parmi les facteurs d'attractivité les plus fréquemment cités apparaissent l'animation, la présence d'emploi, d'administrations, de commerces et services (et leur variété) et la diversité des fonctions.

Ces constats reflètent le **statut administratif (préfecture et sous-préfecture)** et ce rôle de centralité. Parce que ces fonctions sont assez anciennes, ces bourgs concentrent un **patrimoine historique important**.

Il existe une véritable unanimité à vouloir préserver ces ambiances, ces trames urbaines, ces bâtiments, plutôt que d'y substituer une ville plus haute et plus large.

Il est intéressant de noter que cette richesse patrimoniale est toujours associée à une attractivité en matière d'animation et, à l'exception de Saint-Pierre, d'espaces publics confortables. De plus, dans cette catégorie, la présence de commerces de proximité est très souvent mentionnée.

Les trames urbaines anciennes, même non pensées pour la voiture, semblent donc avoir conservées des qualités indéniables, en particulier compatible avec une mixité fonctionnelle.

Ces conséquences sur les ambiances, l'expérience ressentie, le bien-être et le confort urbain sont autant d'arguments en faveur du maintien coûte que coûte des formes urbaines (places, axes, ...) anciennes, des maisons, cases, bâtiments associés au souci

de les adapter aux modes de vie et d'habiter d'aujourd'hui.

Le contre-exemple de Saint-Pierre, attractif pour son patrimoine mais pas pour la qualité de ses ambiances et de son espace public, atteste que l'attractivité d'un bourg même avec un patrimoine considérable et à l'importance historique indéniable peut être menacée par une dégradation importante du bâti ou d'autres facteurs tels qu'un transit poids lourd important. Pour autant, parmi ces bourgs intenses, aucun n'apparaît comme ayant une attractivité générale. Ce constat rappelle la distinction opérée par les enquêtés entre une attractivité fondée sur la contrainte, celle d'aller au bourg parce que les administrations y sont localisées et l'attractivité fondée sur le choix, celle d'aller au bourg pour y profiter de ses aménités. La fréquentation, quand elle est ressentie comme imposée, ne fait pas l'attractivité.

Sur les aspects commerciaux, le SDUC confirme que ces bourgs sont des **centralités commerciales**. Le chiffre d'affaires du centre-ville de Fort-de-France est comparable à celui de la zone commerciale de place d'Armes. Saint-Pierre, Le Lorrain et le Marin sont de véritables pôles de proximité, avec une diversité commerciale comprenant des surfaces de vente pour l'équipement à la personne et pour les produits de culture et loisirs (possible « grâce » à l'éloignement de l'armature commerciale de la CACEM).

Il est instructif de comparer ces bourgs au centre-ville de La Trinité, qui partage ce statut de centralité mais apparaît comme fortement attractif. Cette différence n'est pas due à une nombre plus important de facteurs d'attractivité mais par l'**absence de facteurs d'évitement**. Ainsi si le Marin, Fort-de-France, Saint-Pierre et Le Lorrain sont souvent cités comme attractifs, ils sont aussi très souvent cités comme évités.

Une gestion difficile de la fréquentation

Une grande partie des facteurs d'évitement de ces bourgs semble être paradoxalement provoqué par une difficulté dans la gestion de leur attractivité.

Avec une forte fréquentation, la **circulation routière y est perçue comme difficile et la place accordée au piéton inconfortable** et insuffisante : accès peu fluide, signalétique déficiente, manque d'efficacité des transports collectifs, nuisance du trafic poids lourds, etc. Ces questions de mobilité sont très présentes dans les « Envies et projections sur l'avenir » : transport maritime pour Saint-Pierre, gestion des embouteillages au Martin, piétonnisation, accessibilité et signalétique à Fort-de-France.

De plus, si l'armature commerciale est importante, la **qualité des commerces** et leur diversité sont jugées largement **insuffisantes**. Enfin la dégradation de l'habitat, qu'il soit patrimonial ou ordinaire est systématiquement relevé. Cette situation s'explique en partie par la quantité importante de bâti ancien (logement ou autre) dans des villes qui historiquement ont constitué des polarités importantes.

Fort-de-France

La ville capitale est une illustration frappante de ce constat puisque le stationnement, les espaces publics, le confort piéton, la desserte routière sont recensés tant comme des facteurs d'évitement que des facteurs d'attractivité.

La présence d'espaces publics d'envergure au centre-ville (Malecon, Savane, parc Aimé Césaire dans une moindre mesure), l'existence d'un réseau de transport en commun dense et de plusieurs parkings d'envergure sont autant d'initiatives qui contribuent à cette attractivité. Cependant, au regard de la concentration de population et d'activités de Fort-de-France en semaine, ces aménagements restent trop timorés et insuffisamment organisés pour parvenir à réguler un trafic très important et impacter l'ensemble du centre-ville.

Le Marin, un bourg indéfini et peu attractif

L'analyse des résultats sur le bourg du Marin est délicate dans la mesure où semble exister une confusion sur la définition de ses limites. En effet, à plusieurs reprises, les personnes interrogées ont ressenti la nécessité de préciser dans leur réponses, si cette dernière portait sur le bourg historique. En regroupant

Une typologie

les réponses, notre méthodologie agrège donc 2 espaces bien différenciés: le bourg ancien et ses extensions récentes, en particulier les marinas et zones commerciales.

Nous atteignons ici les limites de la méthodologie retenue, laquelle ne comprenait pas une définition précise de l'emprise des bourgs.

Avec toutes les précautions énoncées ci-dessus, les retours obtenus tendent à conclure que l'attractivité touristique relevée par les enquêtes et confirmée par le SDUC est principalement due au tourisme de plaisance (avitaillement, services aux plaisanciers, frais de mouillage) et concerne les deux marinas ainsi que les zones commerciales de l'entrée ouest du bourg. En effet, les critères d'attractivité relevés sont ceux d'offres commerciales et de restauration importantes, surtout présentes en dehors du bourg historique, d'un rapport à la mer très lié à la plaisance et d'une animation imperceptible en dehors des marina. Pour la partie historique du bourg, les retours d'enquête mentionnent le « délaissement » ou encore son « réaménagement nécessaire ».

Pour gérer les différents usages (piétons, commerces, administrations, marina, restaurants, logements, ...), le Marin de déplacer les fonctions commerciales, économiques et résidentielles en périphérie. Ce choix, s'il a pour conséquence de réduire les conflits d'usage, ne garantit plus une mixité fonctionnelle et à l'image des bourgs du Lamentin et de Saint-Joseph, participe d'une dévitalisation du centre-bourg. Ces extensions urbaines périphériques du bourg sont jugées valorisantes pour le dynamisme et la vie économique de la commune, mais pénalisantes pour le bourg qui reste désinvesti malgré un édifice religieux remarquable.

Tous ces constats attestent qu'au-delà de la fréquentation, du nombre de commerces, de la présence de patrimoine historique, l'attractivité demande un **agencement de ces éléments pour proposer une véritable expérience urbaine de qualité.**

Indicateurs d'attractivité proposés

Patrimoine

- *Taux de couverture du bourg par le périmètre d'abord des monuments historiques*
- *Quantité de patrimoine bâti*
- *Existence d'une démarche site patrimonial remarquable*

Administration

- *Quantité et diversité des administrations présentes dans le bourg*
- *Bassin de peuplement desservi par chaque antenne administrative*
- *Dispersion des services administratifs*

Emploi, commerce et service

- *Taux d'emploi du bourg*
- *Quantité et diversité des services présents dans le bourg*
- *Zone de chalandise du bourg*
- *Situation économique*
- *Dynamisme économique*
- *Évolution du nombre de commerces et services*

Les bourgs évités

Ce sont les bourgs qui comptabilisent, à l'issue de nos différentes enquêtes, un nombre d'occurrences beaucoup plus important sur des critères d'évitement que sur ceux d'attractivité : **Basse-Pointe, Bellefontaine, Dacos, Le Lamentin, Macouba, Saint-Joseph, Le Robert.**

De manière surprenante, ces bourgs évités comptabilisent **plus de coups de cœur que les bourgs invisibles**. C'est l'existence de facteurs «d'évitement» très marqués plutôt que l'absence de facteurs d'attractivité qui semble donc les caractériser.

On peut distinguer 2 groupes.

Les bourgs des petites communes, en dehors de l'aire d'influence de la conurbation foyalaise:

- Bellefontaine
- Macouba
- Basse-Pointe

Les bourgs des communes plus peuplées dans l'aire d'influence directe de la conurbation foyalaise :

- St-Joseph
- Lamentin
- Robert
- Dacos

Des «petits» bourgs non intenses

Par leur nombre d'habitants et leur situation géographique, dans le nord de la Martinique, les bourgs du 1^{er} groupe ressemblent aux bourgs « invisibles ». Ils s'en distinguent par une **animation moindre, une faible qualité des commerces et des services, une vacance et une dégradation importantes et une difficulté de lisibilité de l'organisation urbaine**.

Concernant la vacance, si ce dernier indicateur est confirmé par les chiffres du recensement de l'INSEE pour Macouba et de Bellefontaine (respectivement 27% et 34%), ces deux communes ayant les plus forts taux de vacance de Martinique (une analyse à l'échelle du bourg aurait été intéressante mais les données ne sont pas disponibles), il ne l'est pas pour la commune de Basse-Pointe qui présente un taux de vacance parmi les plus bas (12%) de l'île.

Des bourgs évités au sein de communes dynamiques

Les bourgs du 2^{ème} groupe appartiennent à des communes plus peuplées, situées au contact ou dans la conurbation foyalaise.

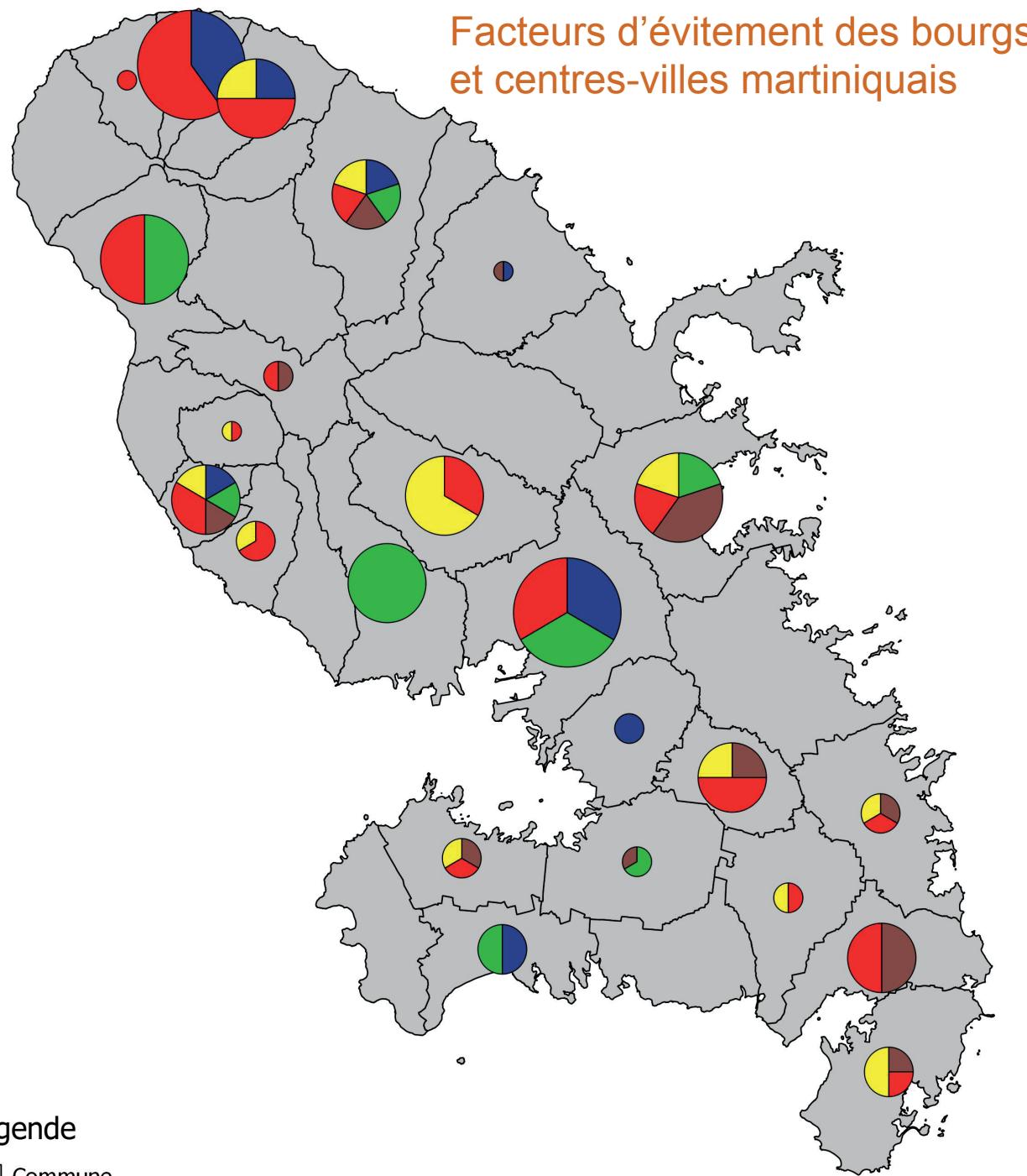
Si pour le 1^{er} groupe, l'image du bourg peut s'accorder par de nombreux aspects avec l'image de la commune, ce n'est plus le cas pour le 2^{ème} groupe. Le Lamentin, Dacos, Le Robert et St-Joseph sont des territoires avec des évolutions démographiques dynamiques au regard de la situation martiniquaise et des armatures commerciales importantes. Sur ces communes, la déprise concerne le bourg et uniquement le bourg.

Dans ce 2^{ème} groupe, les critères d'évitement communs sont la faible qualité des commerces, la dégradation du bâti et la présence de dents creuses.

Pour les bourgs du Robert et de St-Joseph, ces résultats sont corroborés par l'étude « Potentialités foncière de Martinique », avec respectivement des taux de potentialités foncières de 16 et 20% de la surface du bourg.

Un nouveau critère qui apparaît est celui du **sentiment d'insécurité**, lié à la présence de commerces illicites aux alentours du marché du bourg du Robert ou encore de groupes dans le bourg de Saint-Joseph. L'existence de ce sentiment d'insécurité nécessite une **taille démographique minimale** et ne peut donc pas être utilisé pour catégoriser les petites communes. Pour les grandes communes, il apparaît très impactant. Trois des cinq communes pour lequel ce critère d'évitement a été cité appartiennent à la catégorie des bourgs évités (cf Annexe 4). L'expérience montre que la présence de trafic dans la ville est fortement liée au soin apporté à l'environnement urbain et en particulier à l'éclairage public. La mise en place de mesures simples (généralisation de l'éclairage, réhabilitation, entretien, ...), même si elles peuvent présenter la limite de ne faire que déplacer le phénomène, permettrait de réduire l'évitement des bourgs et d'initier une revalorisation de leur image, nécessaire à une revitalisation plus générale.

Une typologie



Légende

- Commune
- Manque d'animation
- Faible qualité des commerces et services
- Concurrence d'autres zones en périphérie
- Faiblesse des espaces publics, inconfort piéton
- Manque de lisibilité et d'organisation



0 5 10 km

Sources : ADDUAM 2018; ©IGN - BD TOPO® 2017

Des bourgs aux fonctions éclatées

Ces bourgs du 2^{ème} groupe présentent aussi la similitude d'avoir connu **un déplacement de centralité**.

Concernant Saint-Joseph, l'animation sportive et commerciale s'est réimplantée le long de la RN 4.

Au Robert, l'implantation du centre commercial Océanis, de sa galerie marchande ainsi que d'un nombre important de logements sociaux a fait basculer l'intensité du bourg vers l'entrée de ville nord.

Au Lamentin, la profusion des zones commerciales, encadrant littéralement le bourg, a sûrement contribué au déclin des commerces.

Enfin à Ducos, la création de la zone commerciale de Génipa a déporté une grande partie de l'activité en dehors du bourg de Ducos.

Dans ces 4 communes, nous sommes en présence de bourgs fragmentés et qui, en l'absence d'une fonction administrative suffisamment forte comme l'est celle du Marin, n'ont pas réussi à maintenir leur centre-bourg attractif.

Ce sont aujourd'hui des bourgs par lesquels il n'est plus nécessaire de passer, à **l'écart des voies de circulation** au bord desquelles se sont réimplantées les activités commerciales historiques des bourgs, avec comme symbole emblématique le **déclin du marché**. Ce constat est confirmé par l'analyse comparative du SDUC sur les chiffres d'affaires commerciaux entre bourg et périphérie :

- Le bourg du Lamentin génère un chiffre d'affaire commercial de 16 M€ alors que celui des seuls centres commerciaux de Petit Manoir et de Place d'Armes est de 106 M€.
- Le bourg du Robert génère un chiffre d'affaire commercial de 9 M€, alors que celui de l'ex Géant Casino et du Carrefour Market est de 76 M€.
- Le bourg de Ducos génère un chiffre d'affaire commercial de 8 M€ alors que celui de la zone de Génipa est de 112 M€.

Pour autant, ces bourgs possèdent des qualités certaines avec une trame forte, du patrimoine bâti, des espaces publics qui pourraient être de qualité et une vraie place offerte aux piétons. Avec ces ressorts possibles de revitalisation, ils se distinguent du bourg du Gros-Morne, certes non répulsif, mais sans potentiel clairement identifié.

Indicateurs d'attractivité proposés

Logement

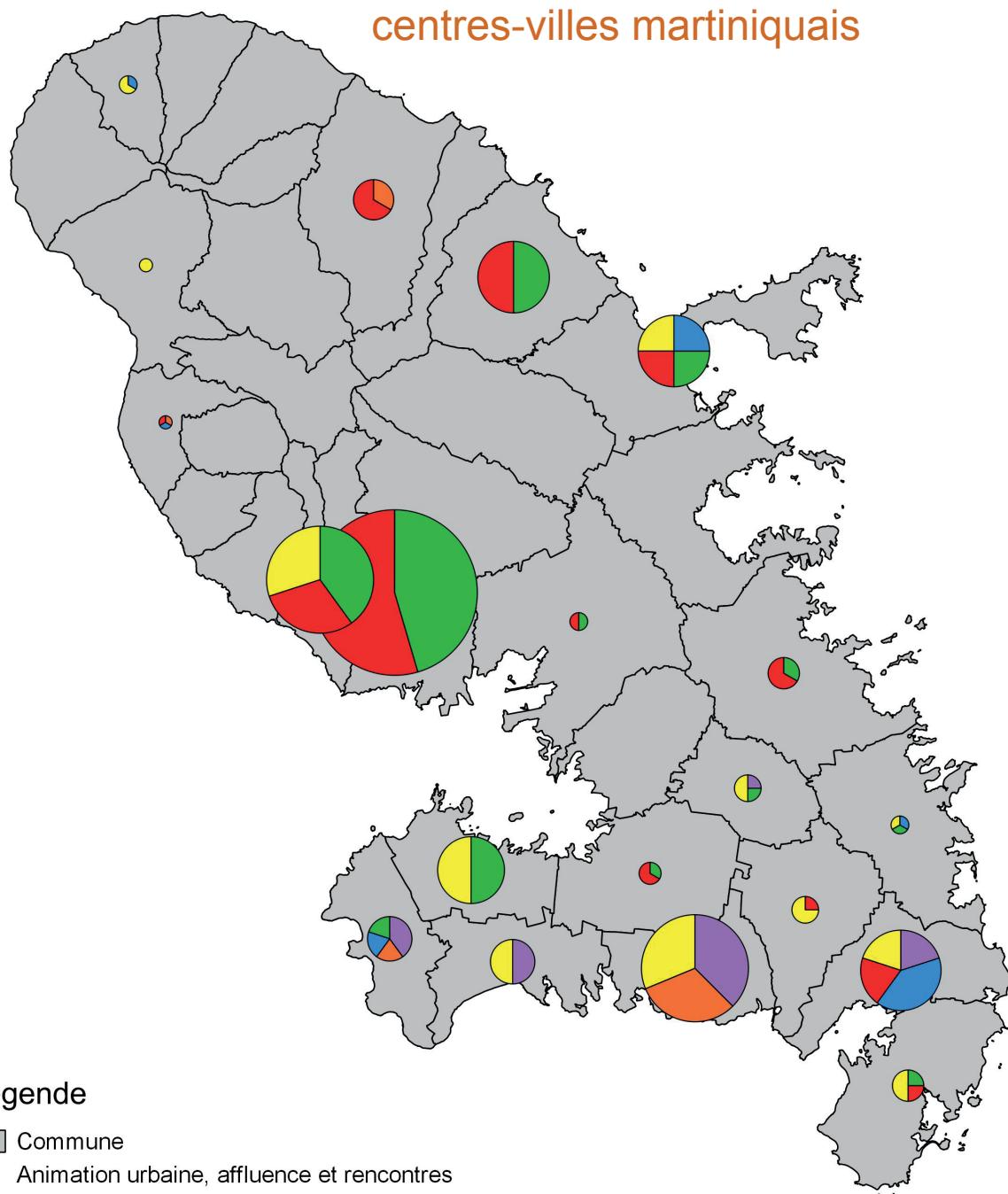
- *Vacance structurelle des logements*
- *Évolution de la vacance structurelle des logements*
- *Qualité des logements*
- *Évolution de la qualité des logements*
- *Actions de la commune sur la dégradation*

Marché

- *Fréquence du marché*
- *Taille du marché*
- *Animation du marché*

Une typologie

Facteurs d'attractivité des bourgs et centres-villes martiniquais



Légende

- Commune
- Animation urbaine, affluence et rencontres
- Emploi, commerce et service
- Espaces publics et confort piéton
- Rapport à la mer (pêche, plaisance, front de mer)
- Restauration
- Tourisme



0 5 10 km

Sources : ADDUAM 2018; ©IGN - BD TOPO® 2017

ADDUAM
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT
DE MARTINIQUE

Les bourgs attractifs

Ce sont les bourgs qui comptabilisent, à l'issue de nos différentes enquêtes, un nombre d'occurrences beaucoup plus important sur des critères d'attractivité que sur ceux d'évitement : *Les Anses d'Arlet, Le François, Sainte-Luce, Sainte-Marie, Schœlcher, La Trinité, Les Trois Ilets.*

L'hétérogénéité de cette catégorie – taille démographique, implantation géographique, connexion au réseau routier – démontre que l'attractivité peut concerner tous les bourgs. Nous allons préciser sous quelles conditions.

Des atouts naturels mis en scène

Tout d'abord, ces bourgs ont en commun une position littorale et un choix affirmé, dans l'organisation de l'espace public, d'une relation forte avec la mer : aménagement d'envergure sur le front de mer de Schœlcher, Trinité et Sainte-Marie, implantation de nombreux restaurants sur le front de mer de Sainte-Luce et du bourg des Anses d'Arlet.

Ces bourgs attractifs ont réussi à valoriser leurs atouts naturels et à se mettre en scène. Ainsi que ce soit le Tombolo, une plage urbaine (Raisiniers, Anse Madame), la valorisation d'une baie voire d'une anse ou encore l'inscription dans un sentier de randonnée, ces éléments donne une véritable qualité de vie à l'environnement urbain et participe au renforcement de l'identité du bourg.

Une offre riche en équipements et services

À l'exception notable de la Trinité, d'autant plus surprenante pour une ville qui concentre beaucoup d'emplois administratifs, l'offre de restauration y est importante. Les enquêtes font remonter qu'elle est reconnue et appréciée. Cette présence au sein du bourg a un fort impact sur l'image de celui-ci et sur son animation, en particulier nocturne.

De plus, et à l'exception des Anses d'Arlet, au poids démographique réduit, ces bourgs attractifs sont reconnus pour leur offre en équipements culturels et sportifs : médiathèque et plateau sportif à Sainte-Luce, médiathèque, centre culturel et stade à Trinité, piscine, distillerie à Sainte-Marie, plateau sportif, piscine et base nautique à Schœlcher.

Tout ces facteurs participent d'une animation de la ville et contribuent à en faire un lieu de partage, de vie et de rencontre, le critère d'attractivité qui est remonté le plus fréquemment dans nos enquêtes. C'est d'ailleurs principalement cet aspect qui démarque les bourgs des quartiers pavillonnaires et zones commerciales avec lesquels ils sont « en concurrence » sur des aspects résidentiels et commerciaux. Au regard des résultats du questionnaire et de l'atelier, si ces quatre caractéristiques (lien avec la mer, offre de restauration, offre en équipement, valorisation des atouts naturels) se retrouvent chacune dans d'autres bourgs, la présence simultanée de trois d'entre elles suffit à désigner un bourg comme attractif.

Une attractivité peu corrélée au tourisme

Il est alors intéressant de remarquer que parmi les six bourgs remontés comme les plus attractifs, seulement 3 bourgs figurent parmi les plus touristiques de Martinique, au sens du SDUC.

Cette différence peut venir du fait que le SDUC raisonne à l'échelle communale et que les données ne sont pas représentatives de la réalité du bourg. Cependant, le fait que l'attractivité générale ne soit que peu corrélée à une attractivité touristique semble confirmer que la deuxième soit plutôt une résultante de la première.

Nous allons maintenant essayer d'analyser plus précisément chacun de ces six bourgs.

Les Anses d'Arlet: une spécialisation touristique

Le bourg des Anses d'Arlet apparaît comme l'exemple emblématique d'un bourg de pêche, de petite taille, à l'écart du réseau principal, qui a réussi à transformer ces caractéristiques en force. Pour y parvenir, la commune a su trouver un équilibre entre préservation de son patrimoine bâti, valorisation de son image de bourg de pêche et implantation de commerces et services à destination des touristes. Ce type d'attractivité, fondé sur le pittoresque et fortement orienté vers le tourisme, ne saurait être le modèle unique de développement mais pourrait être repris, avec leurs héritages

Une typologie

culturels et historiques propres par d'autres bourgs de petite taille, en particulier du nord de la Martinique.

Sainte-Luce: LE bourg attractif

En plus d'avoir réussi à devenir ce bourg de pêcheur très attractif touristiquement, Sainte-Luce propose une offre commerciale diversifiée, avec des services de proximité à destination des résidents et parfois haut de gamme. Une supérette et plusieurs primeurs sont aussi implantés dans le bourg, une situation que veut préserver la municipalité en interdisant la l'implantation d'une grande surface sur le territoire lucéen. De manière surprenante, l'ambiance de Sainte-Luce ne s'est pas appuyée sur un cadre urbain (bâti ou espace public) exceptionnel ou un aménagement lourd de son front de mer mais plutôt sur un dynamisme commercial et une mise en scène « authentique » de son littoral.

Ce mélange alliant attractivités touristique et résidentielle, permis par un bassin de vie plus peuplé, est assez unique en Martinique et confère à Sainte-Luce une place incontestée, au regard de nos enquêtes, de bourg le plus attractif de l'île. Cela ne signifie pas qu'aucune faiblesse n'y soit identifiée, la dégradation de l'habitat a été mentionnée par de nombreux acteurs, mais plutôt que ses atouts les dépassent largement.

Des bourgs relais... agréables à vivre

Schoelcher et Sainte-Marie sont tous les deux des bourgs de communes limitrophes d'un pôle administratif d'importance et inscrites dans un bassin de vie peuplé.

Une partie de leur attractivité semble être la place accordée, dans l'espace public, aux loisirs et aux familles.

Ainsi Schoelcher, qui parfois n'est même pas considéré comme un bourg et n'accueille pas une grande concentration de services administratifs, est jugé parmi les bourgs les plus attractifs grâce à la qualité et la continuité d'espaces publics accueillants et « marchables » (cf Annexe 3), facilitant la jouissance d'équipements sportifs et de la plage où ont

lieu des activités nautiques. Leur articulation avec des services de restauration et une animation urbaine volontaire, notamment par le petit marché bio et les évènements réguliers qui y sont organisés, complètent la proposition sur de simples aménagements d'espaces publics de promenade. Schoelcher constitue un contre-exemple instructif d'un bourg aux fonctions éclatées qui a réussi à conserver une attractivité, en jouant sur l'avantage de son front de mer grâce à une spécialisation sur les loisirs, le nautisme et la restauration.

De la même manière, le bourg de Sainte-Marie propose une envergure d'espaces publics importante et permet une véritable déambulation dans un environnement de qualité : restructuration de la rue Desproges en lien avec le Tombolo et aménagement de la place Clarissa Jean-Philippe. La présence de snacks et l'animation, en particulier en soirée, sont des vecteurs privilégiés de rencontres et d'animation.

Le François: une attractivité atypique

Le bourg du François n'est pas un bourg directement implanté sur le littoral, ne dispose pas d'espace public d'agrément d'envergure, n'est pas reconnu pour son offre de restauration et n'a pas de patrimoine naturel particulier à mettre en scène. Ces caractéristiques le distinguent très fortement des autres bourgs de cette catégorie. Son attractivité semble plutôt construite sur une diversité. En effet, les activités culturelles, le marché, l'habitat, l'espace public, et l'emploi ont été cités comme des facteurs d'attractivité. Cette polyvalence, qu'on ne retrouve que pour les bourgs centres, semble désigner le bourg du François comme une polarité sur le Centre-Atlantique. Cette situation peut s'expliquer historiquement par l'implantation de nombreux services et équipements au bourg : perception, lycée, cité scolaire, centre de formation professionnelle, une des premières implantations de moyenne surface.

Trinité, une ville centre attractive

Nous l'avons déjà abordé dans une partie précédente, Trinité apparaît comme la seule centralité (pôle administratif, politique, économique, culturel, ...) de l'île considérée comme attractive.

Pour parvenir à attirer autrement que grâce à ses seules fonctions administratives, La Trinité a su développer une vraie pratique d'agrément du centre-ville.

Le front de mer a été aménagé en un espace public d'envergure le dotant d'une plage urbaine.

La municipalité a aussi mis en place une politique de mobilité volontariste avec la création d'un véritable service public de transport collectif intra-communal couplé à du stationnement urbain payant.

Enfin, le maintien de centres commerciaux à l'intérieur même du centre-ville contribuent à un dynamisme commercial important.

Pour autant, La Trinité n'échappe pas à l'un des maux récurrents des bourgs qu'est la dégradation du bâti.

De plus, le développement de la ZAC du Bac (34 M€ de chiffre d'affaire commercial contre 14 M€ pour le bourg) fragilise l'animation commerciale du bourg : départ d'une grande surface alimentaire, vacance dans le centre d'affaire du Galion, fermeture de commerces sur la rue LAGROSILLÈRE.

Indicateurs d'attractivité proposés

Emploi, commerces et services:

- *Offre de restauration*
- *Évolution de l'offre de restauration*

Équipements, culture, artisanat et loisirs:

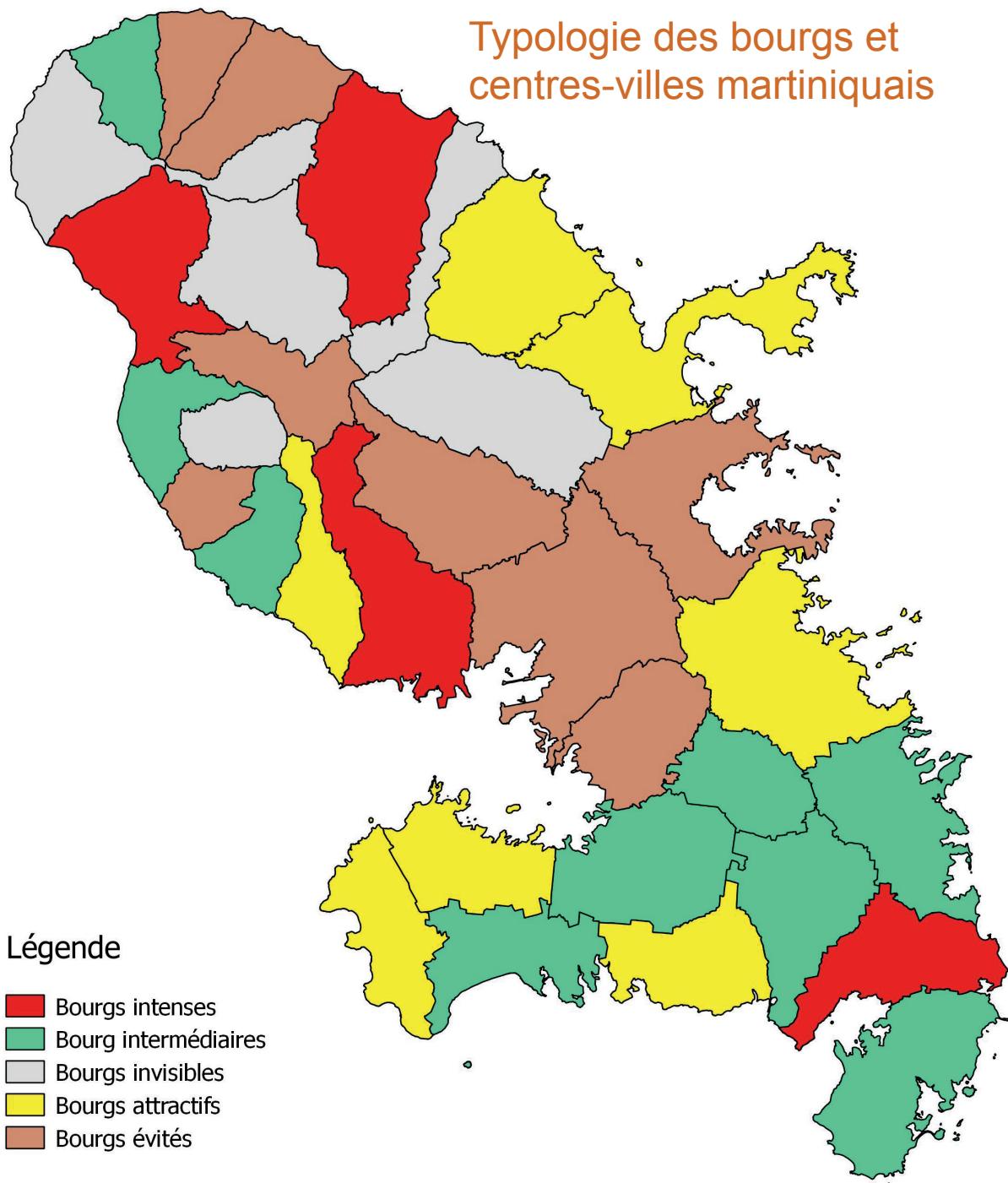
- *Quantité d'équipements structurants*
- *Zone d'attraction de chaque équipement*

Une typologie

Catégorie	Bourg	Caractéristiques d'attractivité et d'évitement communes
Invisible	Ajoupa-Bouillon, Le Gros-Morne, Le Marigot, Le Morne Rouge, Le Morne Vert, Le Prêcheur	Faible population communale Armature réduite en commerces, équipements et services Éloignement des pôles et axes de circulation Potentialité de valorisation du socle naturel et des ressources locales
Intermédiaire	Fond-Saint-Denis, Grand'Rivière	Faible population communale Éloignement des pôles et axes de circulation Armature réduite en commerces, équipements et services
	Case-Pilote, Le Carbet, Le Diamant, Sainte-Anne,	Rapport affirmé à la mer Offre de restauration importante
	Le Vauclin, Rivière-Pilote, Rivière-Salée, Saint-Esprit	À l'écart des axes de circulation Faible diversité en commerces et services Population communale importante
Intense	Fort-de-France, Le Lorrain, Le Marin, St-Pierre	Polarité administrative Armature en commerces, équipements et services Patrimoine historique important Mobilité piétonne et automobile difficile Défaut de qualité et de diversité commerciale
Évité	Basse-Pointe, Bellefontaine, Macouba,	Faible population communale Vacance des logement importante Organisation du bourg peu lisible
	Ducos, Le Lamentin, Saint-Joseph, Le Robert.	Importante population communale Sentiment d'insécurité Dégénération du bâti et présence de dents creuses Concurrence des zones commerciales périphériques Marché peu dynamique
Attractif	Les Anses d'Arlet, Le François, Sainte-Luce, Sainte-Marie, Schoelcher, La Trinité, Les Trois Ilets.	Valorisation du socle naturel et des ressources locales Qualité et envergure des espaces publics Animation Mobilité piétonne agréable Armature forte en services et équipements Offre de restauration importante

Synthèse des caractéristiques d'attractivité ou d'évitement des catégories de bourgs

Typologie des bourgs et centres-villes martiniquais



Légende

- Bourgs intenses
- Bourg intermédiaires
- Bourgs invisibles
- Bourgs attractifs
- Bourgs évités



Sources : ADDUAM 2018; ©IGN - BD TOPO® 2017

ADDUAM
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
D'URBANISME ET D'AMÉNAGEMENT
DE MARTINIQUE

Quel avenir pour des bourgs désirables ?

Certaines attentes valables pour l'ensemble des bourgs

Certains constats peuvent être généralisés à l'ensemble des bourgs martiniquais, et particulièrement de fortes demandes :

- en espaces publics de qualité, accueillants, « marchables », accessibles aux PMR, propres, entretenus, soignés ;
- présence de la nature en ville (arbres, végétation, eau, ombre pour améliorer le confort thermique) ;
- aide au repérage :
 - par une signalétique efficace et concise pour une meilleure lisibilité des espaces. La superposition d'affichages publics, génératrice de confusion et de détérioration des paysages, a elle aussi été décriée au cours des échanges ;
 - par une trame urbaine mieux structurée et rythmée d'équipements structurants ;
- aide au repérage des bâtiments ou des espaces publics ayant un intérêt architectural ou historique particulier ...

Les priorités d'avenir pour des bourgs plus désirables

Le développement de l'offre en transports en commun

Ce besoin est exprimé en tête des priorités à mettre en œuvre pour réattirer des usages dans les bourgs. Cette attente est tout à fait cohérente avec la fonction centrale attendue des bourgs, censée être entretenue par la valorisation du capital économique, social et symbolique accumulé, et doit susciter des investissements visant à renforcer l'accessibilité. C'est l'accessibilité sans cesse améliorée des centres-bourgs qui les rendent attractifs pour de nouvelles activités.

La propreté

La salubrité publique est un enjeu fort de la modification de la perception des bourgs. L'insalubrité aggrave leur image vétuste. Le niveau d'entretien des espaces publics démontre, dans l'imaginaire collectif, l'investissement, le soin et tout simplement

la présence de la puissance publique dans ces espaces dégradés, sales, malodorants et délaissés par l'action publique seront aussi naturellement désinvestis par les usagers et investis par le détournement d'usage et la délinquance.

La qualité des espaces publics : esthétique, végétal, confort de marche

Dans la continuité du précédent item, l'une des grandes révélations de la première partie de l'enquête est la sensibilité des usagers à la qualité des espaces publics, à leur esthétique, à la perception des éléments naturels dans les espaces urbains et au confort de marche. La présence du végétal a, de plus, une incidence directe sur le confort thermique et le confort de marche en ville et peut ainsi optimiser la qualité des aménagements urbains. Pour revenir aux bourgs et les choisir, il faut que les usagers s'y sentent bien.

Offre de logements « séniors » / Offre de logements variée

Les constructeurs de logements sociaux ou dédiés aux « séniors » constatent la bonne adaptation des modes de vie des séniors au contexte de mixité fonctionnelle des bourgs. Compte-tenu du vieillissement de la population martiniquaise, ces populations sont donc largement fléchées par les bailleurs pour venir habiter les bourgs.

Bien que les retours d'expérience montrent un faible taux de rotation dans ces résidences, il convient aussi d'assurer dans les bourgs de la mixité générationnelle et sociale, plutôt que la sur-représentation de populations finalement captives sur le plan de la mobilité. Cette mixité ne sera possible que grâce à l'innovation dans l'organisation de l'action publique, afin de favoriser le montage d'opérations de logements autres que des résidences séniors ou sociales.

Quel développement pour les bourgs « non intenses » ?

Certains bourgs, à l'image de ceux des extrêmes Nord Caraïbe et Atlantique pâtissent du faible peuplement de leur bassin de vie. **Il ne peut pas y être attendu la même intensité** de fonctions urbaines qu'au sein des pôles urbains plus importants.

Ces bourgs semblent désinvestis à cause de la polarisation de la population locale, la semaine, sur les bassins d'emplois qui leur sont éloignés, et qui captent également leurs choix de consommation.

Ces bourgs, qui ne semblent pas pouvoir compter sur un développement autonome, gagneraient à être envisagés **en complémentarité avec les pôles urbains qui leur sont proches** (autres bourgs non intenses ou pôles d'attractivité urbaine) et structurer leur attractivité autour des fonctions manquantes.

Ces « bourgs non intenses » sont identifiés par nos enquêtés pour une animation la nuit ou le weekend. Les trois premiers axes de développement proposés pour ces lieux, outre **l'amélioration des aménagements urbains, sont la spécialisation thématique, les services de proximité et le logement.**

Ainsi contrairement à ce qui est observé pour les autres communes, les bourgs non intenses sont mieux acceptés pour le logement que les autres bourgs. Il y a donc là une opportunité à explorer pour ces communes.

Aussi, la spécialisation thématique apparaît comme un bon moyen de différencier l'offre de ces bourgs, par rapport à celle du ou des bourgs plus « intenses » avec lesquels ils sont en complémentarité. C'est ce qui s'est passé à Sainte-Luce avec sa gastronomie de la mer, et cette stratégie peut être déclinée dans toutes les communes selon leurs spécificités.

Dans le monde, c'est aussi la stratégie choisie par certaines villes pour se démarquer. Certaines, qui auraient pu être décrites comme non dynamiques, ont trouvé le moyen de s'affranchir des exigences de nos nouveaux modes de vie - auxquelles répondent déjà les

plus grandes villes - pour se concentrer sur **l'offre d'une qualité de vie**. C'est le cas des villes du réseau Cittaslow (réseau international des villes du bien vivre), qui s'engagent à ralentir le rythme de vie de leurs citoyens et à pourvoir un cadre de vie favorable au bien vivre et au vivre ensemble.

Leurs principaux axes de développement sont alors :

- Multiplication des zones piétonnières
- Mise en valeur du patrimoine urbain
- Développement du sens de l'hospitalité chez les commerçants
- Création de places publiques où l'on peut s'asseoir et converser paisiblement
- Développement de la solidarité intergénérationnelle
- Règlements visant à limiter le bruit
- Préservation et développement des coutumes locales et produits régionaux
- Développement des productions locales, domestiques, artisanales et des basses technologies
- Développement des commerces de proximité
- Systèmes d'échanges locaux
- Priorité aux transports en communs et autres transports non polluants

À l'image de ces villes, nos bourgs « non intenses » semblent être des terrains d'expérimentation favorables au développement d'une offre touristique « de la tranquillité ».

Ces bourgs posent également la question de nouveaux moyens, à inventer, pour maintenir les populations locales dans leurs aires d'habitat et réduire les liaisons pendulaires, longues et saturées, par exemple par le développement du télétravail et d'espaces partagés de travail. Enfin, l'évolution des paradigmes offre à ces bourgs des pistes pour se positionner en **précurseurs de l'innovation** dans les domaines des économies du partage, circulaire et collaborative (ressourceries, conciergeries, ateliers de réparation d'objets, nouvelles formes d'organisation du travail et des échanges, mutualisation des biens, des espaces, des outils et des savoirs ...).

Quel avenir pour des bourgs désirables ?

Champs d'améliorations transversaux, générateurs d'attractivités pour toutes les fonctions urbaines	
Aménagements urbains	<ul style="list-style-type: none">• Un cadre de vie agréable, des aménagements urbains propres, indispensables à qualifier les abords des opérations de logements, la valorisation des éléments naturels (végétal, eau)• Valorisation et même animation des dents creuses de manière provisoire• Concentrer les investissements sur un seul endroit avant de pouvoir rayonner et créer des effets leviers• Réorienter les bourgs vers leur front de mer
Tranquillité publique	<ul style="list-style-type: none">• Une meilleure prise en charge des problématiques de sécurité publique, par exemple par l'adhésion au Forum Français de Sécurité Urbaine (FFSU)• Une gestion urbaine de proximité dédiée aux bourgs pourrait permettre des interventions rapides sur les problématiques de proximité et ainsi préserver le cadre de vie en ville
Stationnement	<ul style="list-style-type: none">• Une politique de stationnement concurrentielle avec les espaces commerciaux périphériques, notamment par la facilitation du stationnement pour les professionnels en stationnement temporaire et par la mutualisation des espaces de stationnement dédiés aux différentes activités (administratives, commerciales, etc.) et la pratique du foisonnement, opportune dans nos bourgs de taille réduite
Services urbains	<ul style="list-style-type: none">• Une desserte fiable et performante des transports en commun
Bourgs non intenses	<ul style="list-style-type: none">• Spécialisation thématique• Offre touristique « de la tranquillité »• Anticipation des nouveaux paradigmes de consommation matérielle et urbaine
Organisation de l'action publique	<ul style="list-style-type: none">• Une véritable programmation de ville, déclencheur pour attirer des investisseurs• Opérations pilotes de démonstration des possibles• Formation des managers urbains aux stratégies de réhabilitation/requalification

Champs d'amélioration spécifiques aux différentes fonctions urbaines	
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> • Une action publique plus ferme permettant de limiter la dégradation, le délaissement et le pourrissement du patrimoine bâti sur de longues années • Des dispositions facilitant l'unification de plusieurs unités parcellaires permettant la construction de nouveaux logements plus confortables • Redynamiser par une activité économique et commerciale pour attirer des habitants dans des logements propres et décents, bien entretenus
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs attractifs tels que la zone franche pour attirer des professionnels • Création « d'offices de commerces » (CCI, mairie, EPCI, association de commerçants, etc.) où chacun des acteurs apporte une contribution financière pour recruter un ou plusieurs managers de centre-ville, mettre en place des formations, l'animation, etc.
Construction	<ul style="list-style-type: none"> • Libération des fonciers publics dégradés et développement d'une stratégie de gestion foncière • Opération de communication pour encourager la vente des biens des bourgs (EPFL)

Des thématiques à approfondir

Les enquêtes réalisées en 1^{ère} phase d'étude ont permis d'identifier des conditions de réussite pour l'attractivité des bourgs, selon les différentes fonctions urbaines qu'ils sont capables de proposer à leurs usagers. Ces sujets ont été les plus récurrents, mais d'autres sujets transversaux ou connexes resteraient à développer dans la 2^{ème} phase d'enquête sociologique pour mieux en appréhender l'impact :

Les mobilités

À travers les échanges avec les différents acteurs, les mobilités sont apparues cruciales dans la polarisation ou l'évitement de certaines populations sur les bourgs. Il importe d'améliorer drastiquement les services de transports intercommunaux et urbains, afin de réduire les inégalités et de restaurer à la fois le moyen d'accès le plus pertinent aux bourgs et centres-villes martiniquais, et leurs pleins potentiels de développement.

L'offre de logements

La thématique de l'habitat, abordée du point de vue des constructeurs à travers les entretiens semi-directifs, ne prend pas en compte la perception des habitants, ni des éventuels futurs habitants des bourgs eux-mêmes. La 2^{ème} partie sociologique de l'enquête devrait s'attacher à capter ces points de vue.

Les conflits d'usages et l'insécurité publique

Le sentiment d'insécurité en ville est rédhibitoire dans les intentions des habitants et des usagers à s'orienter vers le bourg ou en dehors. Des plus, les observations réalisées durant la première phase d'étude n'ont pas exclu un seul bourg du phénomène bien connu d'appropriation abusive de certains espaces publics ou seuils de commerces par certains groupes d'individus. Ces éléments, qui participent de l'image des bourgs, gagneront à être explorés en deuxième phase sociologique.

Les temporalités (animation la semaine/ le weekend/ la journée/ le soir)

Cette donnée aurait pu constituer une classe typologique, mais une enquête plus poussée aurait été nécessaire pour confirmer les impressions issues des premiers recueils de contributions, et éviter d'enfermer chaque bourg dans une vocation figée.

La part du e-commerce dans le report de la consommation des bourgs et des centres commerciaux/zones d'activités commerciales

Les contraintes des modes de consommation au sein des bourgs ou dans les zones d'activités ou centres commerciaux créent les conditions favorables de l'essor du e-commerce, qui prend une place restant à évaluer dans les alternatives de consommation des martiniquais. Il pourrait également être utile de connaître l'opportunité pour les commerçants des bourgs, de développer leur façade numérique et/ou se positionner sur le segment du e-commerce. Enfin, ce mode de consommation ouvre de nouvelles possibilités d'activités au cœur des bourgs, telles que la conciergerie ou la location.

Le potentiel touristique

Le potentiel touristique n'a pas été abordé en tant que tel, mais il peut être considéré que la qualité du cadre de vie, l'animation commerciale, la valorisation économique du socle naturel... sont des composantes qui le constituent.

La présence d'établissements scolaires

La présence d'établissement scolaires au sein des bourgs est génératrice d'une fréquentation et d'une animation importantes même si très ponctuelles à l'heure de l'entrée et de la sortie des classes.

De plus, en l'absence d'une cantine scolaire pour les écoles élémentaires, et plus généralement autour des collèges et lycées, une économie liée à la restauration des enfants se développe.

Ces questions sont assez peu revenus lors de nos travaux et elles restent à explorer.

Indicateurs d'attractivité proposés

Équipements, culture, artisanat et loisirs :

- *Connectivité du bourg*
- *Connectivité WIFI du bourg*

Tourisme

- *Focalisation touristique du bourg*
- *Offre d'hébergement*

Scolarité

- *Taux de scolarisation*
- *Offre scolaire sur le bourg*
- *Zone d'attractions des établissements scolaires*
- *Polarisation de l'offre scolaire*

Desserte en TC

- *Qualité du ramassage scolaire*

Annexe 1 : synthèse des enquêtes

Bourgs attractifs	OCCURRENCE	Bourgs évités	OCCURRENCE
Fort-de-France	37	Lamentin	11
Sainte-Luce	24	Macouba	11
Schoelcher	24	Robert	9
Marin	18	Saint Pierre	9
Sainte Marie	16	Basse-Pointe	8
Trinité	16	Fort-de-France	8
Trois Ilets	15	Saint Joseph	8
Anses d'Arlet	10	Bellefontaine	7
Diamant	10	Lorrain	7
Lorrain	9	Marin	7
François	7	Saint-Esprit	7
Sainte Anne	7	Diamant	5
Rivière Pilote	6	Sainte Anne	5
Saint-Esprit	6	Case-Pilote	4
Rivière Salée	5	Trois Ilets	4
Lamentin	4	Vauclin	4
Vauclin	4	Ducos	3
Grand RivièrE	4	Fonds St Denis	3
Carbet	3	Rivière Pilote	3
Saint Pierre	3	Rivière Salée	3
Macouba	2	Morne-Vert	2
Case-Pilote	1	Sainte Marie	2
Morne Rouge	1	Grand RivièrE	2
Basse-Pointe	0	Anses d'Arlet	1
Bellefontaine	0	Carbet	1
Ducos	0	Gros Morne	1
Fonds St Denis	0	Marigot	1
Gros Morne	0	Sainte-Luce	1
Marigot	0	Schoelcher	1
Morne-Vert	0	Morne Rouge	1
Robert	0	François	0
Saint Joseph	0	Trinité	0
Ajoupa Bouillon	0	Ajoupa Bouillon	0
Prêcheur	0	Prêcheur	0

Tableau 1 : Attractivité et évitement des bourgs martiniquais

Le tableau 1 a été construit à partir des fiches de renseignement collectives de l'atelier (annexe 5), des retours du questionnaire en ligne (annexe 6) et des entretiens semi-directifs. Pour chaque bourg, les occurrences de tous les facteurs d'attractivité (partie «Bourgs attractifs») puis ceux d'évitement (partie «Bourgs évités») ont été additionnés.

BILAN ATTRACTIVITÉ / ÉVITEMENT	OCCURRENCE
Emploi, commerces et services	55
Animation urbaine, affluence et rencontres	46
Espaces publics et Confort Piéton	42
Architecture et Patrimoine	24
Variété, qualité des commerces, artisanat, diversité des expériences	19
Desserte routière et Stationnement	18
Rapport à la mer (pêche, plaisance, front de mer)	17
Concurrence d'autres zones en périphérie	15
Restauration	14
Manque de lisibilité et d'organisation	13
Marché	8
Paysage et nature	8
Tourisme	12
Administration	12
Habitat	12
Sentiment d'insécurité, conflits d'usage, (mal) propreté	10
Équipements, culture et loisirs	9
Animation nocturne et WE	9

Tableau 2 : Synthèse des thèmes d'attractivité et d'évitement des bourgs martiniquais

Le tableau 2 a été construit par regroupement en grandes thématiques des thèmes du tableau 3 de l'annexe1. Dans le détail:

- Emploi, commerce et service = Emploi, commerces et services + Faible qualité des commerces et des services
- Animation urbaine, affluence et rencontres = Animation urbaine, affluence et rencontres + Manque d'animation
- Espaces publics et Confort Piéton= Espaces publics et Confort Piéton + Faiblesse des Espaces publics, du confort piéton + Place trop importante de la voiture + Manque de nature
- Architecture et Patrimoine = Architecture et Patrimoine + Délabrement du bâti, du paysage, dents creuses
- Variété, qualité des commerces, artisanat, diversité des expériences = Variété des commerces + Qualité des commerces + Artisanat + Diversité des fonctions urbaines, intensité
- Desserte routière et Stationnement = Desserte routière et Stationnement + Isolé des lieux de passage + Difficulté de stationnement
- Tourisme = Tourisme - Secteur unique : tourisme
- Habitat = Habitat + Dépeuplement et vacance des logements
- Sentiment d'insécurité, conflits d'usage, (mal) propreté = Sentiment d'insécurité + Conflits d'usage + (Mal) Propreté
- Équipements, culture et loisirs= Équipements, culture et loisirs + Sport + Tambour + Vendeurs ambulants (sorbets, «pistaches»)

Annexe 1 : synthèse des enquêtes

THEMES ATTRACTIVITE	OCCURRENCE	THEMES EVITEMENT	OCCURRENCE
Animation urbaine, affluence et rencontres	30	Faible qualité des commerces et des services	28
Emploi, commerces et services	27	Manque d'animation Concurrence d'autres zones en périphérie	16
Espaces publics et Confort Piéton Rapport à la mer (pêche, plaisance, front de mer)	23	Faiblesse des Espaces publics, du confort piéton	15
Restauration	17	Manque de lisibilité et d'organisation	13
Tourisme	14	Délabrement du bâti, du paysage, dents creuses	11
Architecture et Patrimoine	13	Isolé des lieux de passage	9
Administration	12	Sentiment d'insécurité Dépeuplement et vacance des logements	7
Équipements, culture et loisirs	9	Place trop importante de la voiture	6
Animation nocturne et WE	9	Caractère routier pénalisant	5
Marché	8	Difficulté de stationnement	4
Paysage et nature	8	Conflits d'usage	2
Commerces de proximité	8	Secteur unique : tourisme	2
Habitat	6	Manque de nature (Mal) Propreté	1
Variété des commerces	6	Nuisances sonores	1
Desserte routière et Stationnement	5	Contraintes géographiques	1
Diversité des fonctions urbaines, intensité	5		
Artisanat	4		
Qualité des commerces	4		
Culte	2		
Vendeurs ambulants (sorbets, "pistaches")	2		
Visuel, donner à voir, construire ou rendre compte de l'imaginaire par l'image	2		
Desserte TC	1		
Sport	1		

Tableau 3 : Détails de thèmes d'attractivité et d'évitement des bourgs martiniquais

Le tableau 3 a été construit à partir des retours de l'atelier, du questionnaire en ligne (annexe 6) et des entretiens semi-directifs.

Raisons de fréquenter un bourg	Occurrence	Caractéristiques des bourgs martiniquais aujourd'hui	Occurrence
Pour des formalités administratives	24	La présence de lieux de culte	20
Pour les activités culturelles de détente et récréatives	17	La présence d'un marché de produits locaux	20
Pour y consommer	17	Les activités culturelles, de détente et récréatives	16
Pour y exercer son activité libérale	10	Visiter, faire du tourisme ou en apprendre sur le passé historique de la commune	16
Pour le tourisme	10	La disponibilité et la desserte des transports en commun	13
Pour y habiter	8	La commodité d'y scolariser les enfants	12
Pour y vendre des biens	6	La commodité de s'y approvisionner en produits de consommation courante	10
		La qualité architecturale des bâtiments	7
		La variété et la concentration des services disponibles	7
		Des espaces publics accueillants	6
		L'accès 2 roues en toute sécurité	5
		La facilité d'accès automobile et de stationnement	4
		Des espaces propres	3
		Un déplacement à pied ou à vélo aisés	3
		Une connexion internet satisfaisante	3
		Le confort des logements	3
		La possibilité d'y consommer des produits de qualité supérieure ou artisanaux	2
		La possibilité d'y consommer d'autres types de biens ou services particuliers	1

Tableau 4 : Synthèse de motifs de fréquentation des bourgs / Caractéristiques actuelles des bourgs

Le tableau 4 a été construit à partir des retours du questionnaire en ligne (annexe 6).

Annexe 1 : synthèse des enquêtes

10 priorités d'avenir	Occurrence
Une desserte performante des transports en commun	24
La variété et la concentration des commerces	21
Des espaces propres	19
Des déplacements à pied ou à vélo aisés et agréables	18
Des espaces publics accueillants	18
La qualité architecturale des bâtiments	17
La variété et la concentration des services disponibles pour les particuliers	16
présence-nature-eau-espaces ombragés	16
Une offre riche de services de restauration	16
Une animation le week-end	15
La facilité d'accès automobile et de stationnement	15
Des services dédiés aux touristes	15
La présence d'un marché de produits locaux	14
Le sentiment <u>desécurité</u>	14
Visiter, faire du tourisme ou en apprendre sur le passé historique de la commune	14
Une animation en soirée	12
Le confort des logements	12
Des activités culturelles récréatives	11
Une connexion internet satisfaisante	11
Une offre riche de services de santé ou de services à la personne	11
Une grande fréquentation	9
La variété et la concentration des services administratifs	9
La variété et la concentration des services disponibles pour les entreprises	9
Un choix de produits de qualité supérieure ou artisanale	9
Des lieux de culte	8
Une large offre d'emplois	8
La possibilité de pratiquer un sport	7
Une animation en journée	6
La présence de nombreux commerces franchisés	3
La sécurité des déplacements 2 roues	3
Des lieux centraux pour la vie politique et citoyenne locale	2

Tableau 5 : Synthèse des priorités d'avenir pour les bourgs

Opportunités pour les petits bourgs	Occurrence
Spécialisation thématique	19
Services de proximité	18
Présence de la nature et d'espaces ombragés	17
Logements confortables	17
Une offre de restauration gastronomique, une offre d'artisanat	15
Des espaces de télétravail mutualisés	14
Une animation le week-end	13
Une concentration des services de santé	13
Les activités touristiques, culturelles et récréatives	13
Les mobilités non motorisées	12
Des réseaux sociaux organisés	11
Une animation en soirée	8
Du e-commerce	5
Une vie politique et citoyenne	5
Une animation en journée	4

Tableau 6 : Synthèse des opportunités pour les «petits» bourgs

Les tableaux 5 et 6 ont été construits à partir des retours du questionnaire en ligne (annexe 6)

.....

Titre

Titre

Titre

.....

Annexe 2 : supports de l'atelier

Atelier Désirer nos bourgs - ADDUAM - Jeu 25 Oct 2018	Équipe
Bourg ou centre-ville de la commune de _____	-
	-
	-

 Axes à développer, TOP 3 :

1.

2.

3.

 Coup(s) de cœur

 Envies, projections pour l'avenir ...

 Manques, problèmes particuliers à signaler !

Fiche de renseignement collective des bourgs

La fiche de renseignement collective a été remplie pour chaque bourg en groupe. Chacun des groupes avait à renseigner tous les bourgs d'une des micro-régions du SAR. L'objectif était que chaque groupe traite, avec comme unité de base la commune, une aire géographique correspondant approximativement à la notion de bassin de vie.

Annexe 2 : supports de l'atelier

Atelier Désirer nos bourgs - ADDUAM - Jeu 25 Oct 2018

Bourg ou centre-ville de la commune de _____

		Attribuer une note :	Très bien	Bien	À améliorer	Largement insuffisant
			++	+	-	--
Habitat	Des logements confortables					
Emploi	Une large offre d'emplois					
Biens	Bénéficier d'un marché de produits locaux					
	La variété et la concentration des commerces					
	La présence de nombreux commerces franchisés					
Services	Un choix de produits de qualité supérieure ou artisanale					
	La variété et la concentration des services disponibles pour les particuliers					
	La variété et la concentration des services disponibles pour les entreprises					
	La variété et la concentration des services administratifs					
	Une offre riche de services de restauration					
Mobilité	Une desserte performante par les transports en commun					
	Des déplacements à pied ou à vélo aisés et agréables					
	La facilité d'accès automobile et de stationnement					
	La sécurité des déplacements 2 roues					
Cadre de vie	Des espaces publics accueillants					
	La présence de la nature, de l'eau et d'espaces ombragés					
	Des espaces propres					
Programmation urbaine	Une variété d'activités culturelles, de détente et récréatives					
	La possibilité de pratiquer un sport					
	Une connexion internet satisfaisante					
	La vie autour des lieux de culte					
Tourismes	Une mise en valeur du patrimoine et des services dédiés aux touristes					
	Visiter, faire du tourisme ou en apprendre sur le passé historique de la commune					
Solidarité, citoyenneté & Vivre-ensemble	Des lieux centraux pour la vie politique et citoyenne locale					
	Un réseau de services sociaux bien organisé					
	Une offre riche de services de santé ou de services à la personne					
Ressenti	Une grande fréquentation					
	Le sentiment de sécurité					
	Une animation la journée					
	Une animation en soirée					
	Une animation le week-end					

Grille de notation individuelle des bourgs

La grille de notation a été remplie de manière individuelle par chaque participant sur les bourgs appartenant à la micro-région attribuée au groupe d'appartenance. Il n'y avait pas obligation de renseigner tous les critères.

Étude particulière commandée par :



**PRÉFET DE LA
MARTINIQUE**

Document réalisé sous la direction de :
Joëlle TAÏLAMÉ

Chefs de projet :
Fañch KERGUÉLEN

Équipe projet :
Fañch KERGUÉLEN
Claire MAURICE-MADELON
Joëlle TAÏLAMÉ

Remerciements :
M. ALEXANDRE
M. CLERYL
Mme DUVERGER
Mme FREIRE-DIAZ
M. GUANEL
M. IZAMBARD
M. LEGRAND
M. PASTOUR
Mme VAUDREUIL

Photos non créditées: photothèque ADDUAM